

## BULLETIN D'INFORMATION N° 63 POUR LES ASSURÉS

Glattbrugg, début décembre 2023

Chers bénéficiaires,

Comme d'habitude en fin d'année, mais pour la première fois avec notre nouveau logo et mise en page, nous vous informons de la situation de la caisse de pension. Avec un taux de couverture de 112,4% (fin octobre), la PPS reste en meilleure position qu'en début d'année. Les guerres dans le monde, mais aussi le renchérissement persistant et la politique des taux d'intérêt influencent le rendement de la PPS: ça monte et ça descend. Nous ne savons guère ce que l'avenir nous réserve. La fondation est bien préparée pour que nous puissions affronter ces incertitudes avec sérénité.

### Évolution des placements PVS en 2023

En 2023, à la fin octobre, nos placements avaient généré un rendement de 1,9%. Les incertitudes persistantes liées aux guerres en Ukraine et au Proche-Orient, ainsi que l'inflation et la hausse des taux d'intérêt dans le monde occidental ont eu un impact négatif sur presque toutes les classes de placements.

### Hypothèques - Credex

Environ 8% de la fortune (63 millions de francs) de la PVS sont investis dans des hypothèques. Celles-ci ont été octroyées jusqu'à présent en collaboration avec le Pension Fund Services et Hypoplus. À partir de 2024, le conseil de fondation a décidé de conclure un nouveau contrat avec la société Credex, qui permettra à l'avenir de proposer également des hypothèques Saron.

### Taux d'intérêt 2023

Le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les capitaux de prévoyance à hauteur de 2,5% pour l'année en cours. La PVS se réjouit de pouvoir ainsi augmenter les capitaux de prévoyance des bénéficiaires actifs à un niveau nettement supérieur à celui prescrit par la loi (taux minimal légal de 1% en 2023).

### Adaptations des rentes

Le renchérissement persistant a incité le Conseil de fondation à verser en 2023 à tous les rentiers une prime de Noël unique, à hauteur de 2,5% de la rente annuelle (au minimum 500 francs). Le versement aura lieu avec la rente de fin décembre 2023. Les incertitudes sur les marchés financiers ne permettent pas de procéder à une adaptation des rentes sous la forme d'une compensation pour l'inflation, qui doit alors être payée à vie.

### Rachats d'années de cotisation dans la caisse de pension

Les rachats personnels pour l'année 2023 sont possibles jusqu'au **15 décembre 2023**.

### Plans de prévoyance 2024 - pas de nouvelles valeurs de référence

Les valeurs de référence légales (seuil d'entrée, etc.) restent identiques en 2024 à ce qu'elles étaient en 2023.

### Modifications du règlement de prévoyance

Le Conseil de fondation a également adopté plusieurs modifications du règlement de prévoyance. Celles-ci se fondent en grande partie sur la mise en œuvre de la réforme AVS 2021 approuvée par le peuple suisse:

- augmentation progressive de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans.
- Introduction d'un âge de référence au lieu d'un âge fixe de départ à la retraite.

## Changements au sein du Conseil de fondation

Les représentants «employeurs» Peter Lamprecht et Heinz Giesen quitteront Swissport à la fin de l'année 2023. Swissport a nommé à leur place Adis Trnjanin (Head of Group Accounting) et Jacqueline Raz (Head Payroll Switzerland) comme nouveaux membres du Conseil de fondation.

Nous remercions Peter et Heinz pour leurs années de collaboration intense au sein du Conseil de fondation et souhaitons la bienvenue à Jacqueline et Adis.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, de paisibles et joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne nouvelle année.

Avec nos meilleures salutations



Roland Etter  
Président du Conseil de fondation



Patrick Achermann  
Directeur

Vous trouverez toutes les informations sur la prévoyance professionnelle Swissport à l'adresse [www.pv-swissport.ch](http://www.pv-swissport.ch)